

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00136

Numéro SIREN : 339 848 954

Nom ou dénomination : GREZDIS

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/027336

Désignation de l'entreprise		SAS GREZDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		5 avenue Benoît Launay 69290 GREZIEU-LA-VARENNE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 3 9 8 4 8 9 5 4 0 0 0 1 4		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/10/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	128 877	AG	125 946	2 930
		Fonds commercial (1)	AH	91 469	AI		91 469
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 469 165	AO	58 947	1 410 218
		Constructions	AP	21 908 930	AQ	11 761 157	10 147 773
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 914 213	AS	2 707 566	206 647
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 903 239	AU	3 100 530	802 709
		Immobilisations en cours	AV	22 816	AW		22 816
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	838 783	BE		838 783
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	31 277 496	BK	17 754 147	13 523 349	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	37 251	BM		37 251
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	5 640 397	BU	87 896	5 552 500
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 988 913	BY	1 037	1 987 876
		Autres créances (3)	BZ	1 968 388	CA	152 849	1 815 538
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	7 700 000	CE		7 700 000
Disponibilités		CF	7 793 641	CG		7 793 641	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	119 161	CI		119 161	
	TOTAL (III)	CJ	25 247 753	CK	241 783	25 005 969	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	56 525 250	IA	17 995 931	38 529 318	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	425 419
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS GREZDIS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 000)	DA	39 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	10 793 625
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 641 822
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	2 549 340
	TOTAL (I)	DL	18 027 687
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	282 766
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	282 766
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 079 812
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	1 603 442
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	7 359
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 177 057
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 872 241
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	478 952
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	20 218 864
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	38 529 318
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 560 641
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	24 018	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GREZDIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	90 378 136	FB		FC	90 378 136	
	Production vendue { biens * services *	FD	5 125 772	FE		FF	5 125 772	
		FG	2 276 959	FH		FI	2 276 959	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	97 780 867	FK		FL	97 780 867	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	12 230	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	177 798	
	Autres produits (1) (11)					FQ	258 543	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	98 229 439
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	75 024 052	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(46 234)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	59 971	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	15 789	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 213 399	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 139 082	
	Salaires et traitements*					FY	6 236 697	
	Charges sociales (10)					FZ	1 935 997	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 293 515
							GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	88 933
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	3 581	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	89 964 787
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	8 264 651	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	52 890	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	20 897	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	20 897	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	452 084	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	452 084	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(431 187)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	7 886 354	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS GREZDIS		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 61 722	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC 27 545	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 89 268	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 24 259	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 136 818	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 161 077	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI (71 809)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ 1 409 787	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 1 762 936	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 98 392 495	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 93 750 673	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 4 641 822	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY 206 800
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP 26 623
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 7 516
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX 7 515
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 75 383
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 1 666
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS GREZDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2021, dont le total est de 38 529 319 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 641 822 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2020 au 31/10/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/01/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans

 Règles et méthodes comptables

- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société Grezdis réalise l'ensemble de ses opérations.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs.

La société Grezdis, en collaboration avec le mouvement E.Leclerc, a quant à elle, à ce jour fait face aux effets du Coronavirus.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	91 469			91 469
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	148 555		19 677	128 877
Immobilisations incorporelles	240 024		19 677	220 347
- Terrains	1 469 166			1 469 166
- Constructions sur sol propre	16 888 039			16 888 039
- Constructions sur sol d'autrui	5 006 419			5 006 419
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 894 435	35 847	16 068	2 914 214
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 172 309	57 098		3 229 407
- Matériel de transport	90 534	12 079		102 613
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	574 926		3 706	571 220
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	14 462	17 790	9 435	22 817
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	30 124 761	122 815	29 210	30 218 366
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	830 939	7 845		838 784
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	830 939	7 845		838 784
ACTIF IMMOBILISE	31 195 724	130 660	48 887	31 277 497

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2021
Éléments achetés	91 469
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	91 469

Notes sur le bilan

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	138 759	6 865	19 677	125 947
Immobilisations incorporelles	138 759	6 865	19 677	125 947
- Terrains	51 678	7 269		58 948
- Constructions sur sol propre	9 139 624	678 503		9 818 127
- Constructions sur sol d'autrui	1 677 170	251 388		1 928 558
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 604 666	118 969	16 068	2 707 566
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 262 421	207 966		2 470 387
- Matériel de transport	59 284	14 731		74 016
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	552 009	7 825	3 706	556 128
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	16 361 325	1 286 651	19 775	17 628 201
ACTIF IMMOBILISE	16 500 084	1 293 516	39 452	17 754 148

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 076 464 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 988 913	1 988 913	
Autres	1 968 389	1 542 969	425 420
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	119 162	119 162	
Total	4 076 464	3 651 044	425 420
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	364 283
Participation.pub. à recevoir	134 078
Ristourne centrale à recevoir	318 705
Divers - produits à recevoir	3 518
Interets courus a recevoir	13 889
Total	834 473

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 39,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	39,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 463 083	89 666	3 409	2 549 341
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	2 463 083	89 666	3 409	2 549 341
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		89 666	3 409	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	259 751	47 152	19 637	4 500	282 766
Total	259 751	47 152	19 637	4 500	282 766
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		47 152	19 637	4 500	

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litiges prud'homaux	135 633		
Litige RFA Galec 2013-2015	147 133		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 20 211 505 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	24 019	24 019		
- à plus de 1 an à l'origine	6 055 794	855 840	3 489 612	1 710 341
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 180 073	149 624	978 764	51 685
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 177 057	8 177 057		
Dettes fiscales et sociales	3 872 241	3 872 241		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	902 321	481 860		420 461
Produits constatés d'avance				
Total	20 211 505	13 560 641	4 468 377	2 182 487
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 481 264			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 981 618			
(**) Dont envers les associés	423 369			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 055 794	6 055 794	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	6 055 794	6 055 794	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Energies à payer	33 643
Achats à payer	4 406
Achats centrale à payer	284 540
Entretien à payer	80 042
Maintenance à payer	640
Catalogues à payer	45 000
Téléphone à payer	874
Affranchissement à payer	422
Cotisations à payer	298 396
Formations a payer	98
Honoraires à payer	44 108
Publicité à payer	91 728
Déplacement à payer	187
Droits d auteur à payer	1 705
Int. bancaires courus à payer	15 895
Associés - intérêts courus	7 516
Dette prov. congés payés	299 983
Dette prov. primes	375 843
Dette prov. participation salariés	1 409 787
Charges sociales - charges à payer	162 100
C3s et tascom a payer	213 258
Agefiph a payer	31 500
Charges sociales sur congés payés	95 995
Forfait social à payer	281 957
Cfe et cvae à payer	102 390
Taxe fonciere a payer	4 296
Taxe vehicule ste a payer	2 875
Taxes publicité à payer	5 248
Participation construction à payer	47 692
Frais de notaire à payer	50 346
Total	3 992 470

Comptes de régularisation

 Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Achats constate d avance	976		
Entretien d avance	776		
Location immobiliere d avance	8 814		
Locations matériel d avance	10 178		
Maintenance d avance	26 027		
Assurances d avance	10 119		
Honoraires d avance	2 597		
Publicité d avance	6 532		
Cotisations d avance	2 624		
Form. pro & taxe d appr. d avance	8 258		
Taxe foncière d avance	35 058		
Medecine du travail d avance	4 664		
Maintenance informatique d avance	2 539		
Total	119 162		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 125 773		5 125 773
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	90 378 136		90 378 136
Produits des activités annexes	2 276 959		2 276 959
TOTAL	97 780 868		97 780 868

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 7 516 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Majoration Urssaf	10 472	
Dégrèvements TF/CFE & honor.	10 755	57 328
Amortissements dérogatoires	89 666	3 408
Provisions litiges prudhommaux	47 152	24 137
Annulation avoirs & acomptes antér.		3 738
Ecart de caisse / rgt	3 032	657
TOTAL	161 077	89 268

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	7 886 354	2 142 103	5 744 251
+ Résultat exceptionnel	-71 809	-17 174	-54 635
- Participations des salariés	1 409 787	361 993	1 047 794
Résultat comptable	6 404 758	1 762 936	4 641 822
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 208 215 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	2 549 341
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	2 549 341
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	1 763 624
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 763 624
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	208 215
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2018, la société SAS GREZDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS JAMS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 277 personnes dont 1 apprenti et 7 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	252	
Ouvriers	3	
Total	277	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : JAMS

Forme : SAS

SIREN : 842602757

Au capital de : 10 000 euro

Adresse du siège social :

5, avenue Benoît Launay 69290 GREZIEU-LA-VARENNE

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautionnement lié au parrainage</i>	6 047 637
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	19 137
Avals et cautions	6 066 774
Engagements en matière de pensions	231 229
Engagements de crédit-bail mobilier	117 529
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	6 415 532
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			122 090		122 090
Cumul exercices antérieurs			1 560		1 560
Dotations de l'exercice			29 048		29 048
Amortissements			30 608		30 608
Cumul exercices antérieurs			1 379		1 379
Exercice			26 025		26 025
Redevances payées			27 404		27 404
A un an au plus			25 521		25 521
A plus d'un an et cinq ans au plus			18 042		18 042
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			43 563		43 563
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			73 966		73 966
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			73 966		73 966
Montant pris en charge dans l'exercice			26 025		26 025

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 231 229 euro

GREZDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 39 000 Euros
Siège social : 5 Rue Benoît Launay
69290 GREZIEU LA VARENNE
R.C.S. : 339 848 954 RCS LYON
SIRET : 339 848 954 000 14

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 OCTOBRE 2021)

* Dividendes : 3 100 000,00 euros
* Réserve Ordinaire : 1 541 822,23 euros

4 641 822,23 euros

Le dividende global s'élève en conséquence à la somme de 3 100 000 Euros, soit un dividende de 3 100 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 6 200 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 3 093 800 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4° du CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4° du CGI (<i>personnes morales</i>)
31/10/2018	950 €	950 € (soit un montant global de 1 900 €)	950 € (soit un montant global de 948 100 €)
31/10/2019	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)
31/10/2020	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2022

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes : 3 100 000,00 euros
* Réserve Ordinaire : 1 541 822,23 euros

4 641 822,23 euros

Le dividende global s'élève en conséquence à la somme de 3 100 000 Euros, soit un dividende de 3 100 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 6 200 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 3 093 800 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

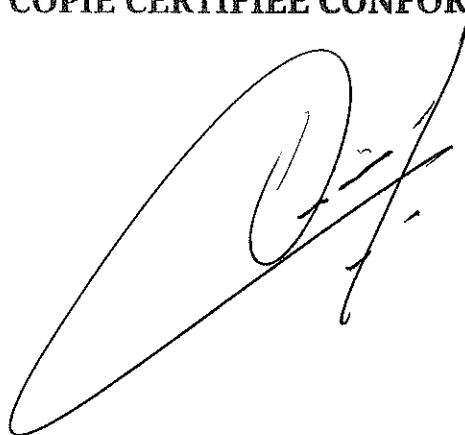
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4° du CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4° du CGI (<i>personnes morales</i>)
31/10/2018	950 €	950 € (soit un montant global de 1 900 €)	950 € (soit un montant global de 948 100 €)
31/10/2019	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)
31/10/2020	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

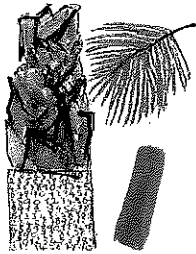
COPIE CERTIFIEE CONFORME



Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 octobre 2021

S.A.S. GREZDIS

S.A.S. GREZDIS
5, rue Benoît Launay
69290 GREZIEU LA VARENNE



Cabinet Trintignac & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Jean-François GUTTADORO
Isabel VELASCO
Maxime HERMAN
Michel LACRAMPE

Bruno ALLEAUME
Marie-Laure MALLEZ
Pascal LUCCHESI

Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes associés

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE LA SOCIETE GREZDIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 39.000 €
Siège social : 5, Rue Benoît Launay
69290 GREZIEU LA VARENNE**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2021

A l'assemblée générale de la société GREZDIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GREZDIS relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

m *jk*

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 novembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L823-9 et R823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

M 26

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX
COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A
L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

m

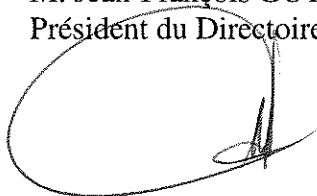
JH

- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

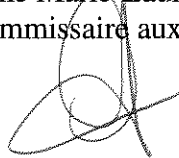
Fait à Cannes, le 11 Avril 2022

Le Commissaire aux comptes
CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES :

M. Jean-François GUTTADORO,
Président du Directoire.

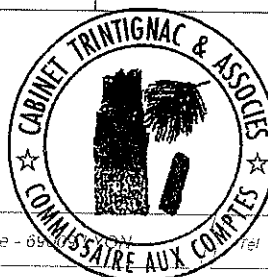


Mme Marie-Laure MALLEZ,
Commissaire aux Comptes Associée.



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2021	Net 31/10/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	128 877	125 947	2 931	9 796
Fonds commercial (1)	91 469		91 469	91 469
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 469 166	58 948	1 410 218	1 417 488
Constructions	21 908 930	11 761 157	10 147 773	11 077 664
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 914 214	2 707 566	206 648	289 770
Autres immobilisations corporelles	3 903 240	3 100 531	802 709	964 054
Immobilisations corporelles en cours	22 817		22 817	14 462
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	838 784		838 784	830 939
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	31 277 497	17 754 148	13 523 349	14 695 640
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	37 251		37 251	53 040
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 640 397	87 897	5 552 500	5 494 771
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 988 913	1 037	1 987 876	1 760 479
Autres créances	1 968 389	152 850	1 815 539	1 511 645
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	7 700 000		7 700 000	8 400 000
Disponibilités	7 793 641		7 793 641	5 455 801
Charges constatées d'avance (3)	119 162		119 162	102 149
TOTAL ACTIF CIRCULANT	25 247 753	241 784	25 005 969	22 777 885
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	56 525 250	17 995 932	38 529 319	37 473 525
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			425 420	344 468



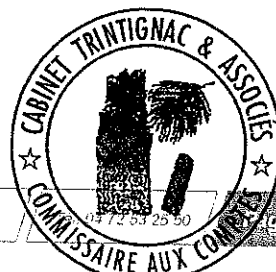
Bilan passif

	31/10/2021	31/10/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 900	3 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 793 625	10 169 337
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 641 822	3 724 289
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 549 341	2 463 083
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 027 688	16 399 608
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	282 766	259 751
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	282 766	259 751
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 079 813	6 585 878
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 603 442	2 390 665
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 360	206
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 177 057	7 890 183
Dettes fiscales et sociales	3 872 241	3 475 882
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	478 952	471 352
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	20 218 865	20 814 166
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	38 529 319	37 473 525
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 650 864	7 827 381
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 560 641	12 986 579
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	24 019	20 289
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/10/2021	31/10/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	90 378 136	89 645 565
Production vendue (biens)	5 125 773	
Production vendue (services)	2 276 959	1 719 856
Chiffre d'affaires net	97 780 868	91 365 421
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 230	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	177 798	273 979
Autres produits	258 543	238 039
Total I	98 229 439	91 877 438
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	75 024 052	69 671 096
Variations de stock	-46 234	785 534
Achats de matières premières et autres approvisionnements	59 972	63 593
Variations de stock	15 789	-26 510
Autres achats et charges externes (a)	4 213 400	4 262 178
Impôts, taxes et versements assimilés	1 139 083	1 266 962
Salaires et traitements	6 236 697	5 877 717
Charges sociales	1 935 998	1 924 649
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 293 516	1 380 965
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	88 934	101 588
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 582	7 497
Total II	89 964 788	85 315 269
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 264 651	6 562 170
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	52 890	43 147
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	20 898	18 860
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	20 898	18 860
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	452 085	211 033
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	452 085	211 033
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-431 187	-192 173
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 886 354	6 413 143



Compte de résultat (suite)

	31/10/2021	31/10/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	61 723	301 535
Sur opérations en capital		780 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	27 546	60 922
Total produits exceptionnels (VII)	89 268	1 142 457
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	24 259	75 338
Sur opérations en capital		659 770
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	136 818	141 666
Total charges exceptionnelles (VIII)	161 077	876 773
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-71 809	265 684
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 409 787	1 292 832
Impôts sur les bénéfices (X)	1 762 936	1 661 706
Total des produits (I+III+V+VII)	98 392 495	93 081 902
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	93 750 673	89 357 613
BENEFICE OU PERTE	4 641 822	3 724 289
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	26 624	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	7 516	9 240



Règles et méthodes comptables

SAS GREZDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2021, dont le total est de 38 529 319 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 641 822 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2020 au 31/10/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/01/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

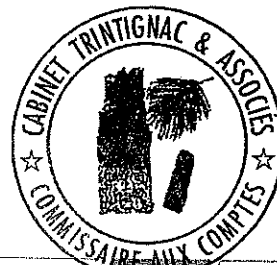
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

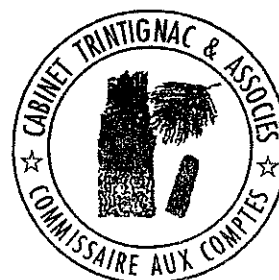
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans



 Règles et méthodes comptables

- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05



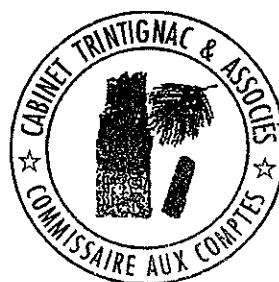
Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société Grezdis réalise l'ensemble de ses opérations.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs.

La société Grezdis, en collaboration avec le mouvement E.Leclerc, a quant à elle, à ce jour fait face aux effets du Coronavirus.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

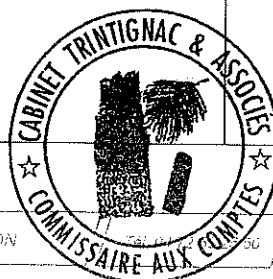
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	91 469			91 469
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	148 555		19 677	128 877
Immobilisations incorporelles	240 024		19 677	220 347
- Terrains	1 469 166			1 469 166
- Constructions sur sol propre	16 888 039			16 888 039
- Constructions sur sol d'autrui	5 006 419			5 006 419
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 894 435	35 847	16 068	2 914 214
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 172 309	57 098		3 229 407
- Matériel de transport	90 534	12 079		102 613
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	574 926		3 706	571 220
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	14 462	17 790	9 435	22 817
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	30 124 761	122 815	29 210	30 218 366
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	830 939	7 845		838 784
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	830 939	7 845		838 784
ACTIF IMMOBILISE	31 195 724	130 660	48 887	31 277 497

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	91 469
Éléments reçus en apport	
Total	91 469



Notes sur le bilan

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	138 759	6 865	19 677	125 947
Immobilisations incorporelles	138 759	6 865	19 677	125 947
- Terrains	51 678	7 269		58 948
- Constructions sur sol propre	9 139 624	678 503		9 818 127
- Constructions sur sol d'autrui	1 677 170	251 388		1 928 558
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 604 666	118 969	16 068	2 707 566
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 262 421	207 966		2 470 387
- Matériel de transport	59 284	14 731		74 016
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	552 009	7 825	3 706	556 128
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	16 361 325	1 286 651	19 775	17 628 201
ACTIF IMMOBILISE	16 500 084	1 293 516	39 452	17 754 148



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 076 464 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 988 913	1 988 913	
Autres	1 968 389	1 542 969	425 420
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	119 162	119 162	
Total	4 076 464	3 651 044	425 420
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	364 283
Participation.pub. à recevoir	134 078
Ristourne centrale à recevoir	318 705
Divers - produits à recevoir	3 518
Interets courus a recevoir	13 889
Total	834 473



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 39,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	39,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 463 083	89 666	3 409	2 549 341
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	2 463 083	89 666	3 409	2 549 341
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		89 666	3 409	



Notes sur le bilan

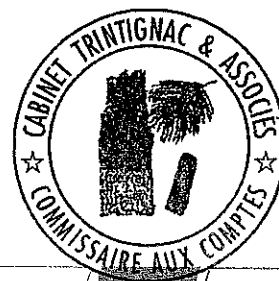
Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges					
	259 751	47 152	19 637	4 500	282 766
Total	259 751	47 152	19 637	4 500	282 766
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		47 152	19 637	4 500	

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litiges prud'homaux	135 633		
Litige RFA Galec 2013-2015	147 133		



Notes sur le bilan

Dettes

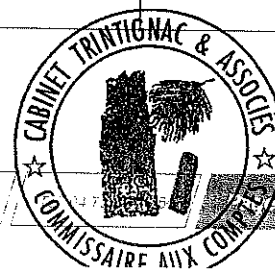
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 20 211 505 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	24 019	24 019		
- à plus de 1 an à l'origine	6 055 794	855 840	3 489 612	1 710 341
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 180 073	149 624	978 764	51 685
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 177 057	8 177 057		
Dettes fiscales et sociales	3 872 241	3 872 241		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	902 321	481 860		420 461
Produits constatés d'avance				
Total	20 211 505	13 560 641	4 468 377	2 182 487
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 481 264			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 981 618			
(**) Dont envers les associés	423 369			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 055 794	6 055 794	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	6 055 794	6 055 794	



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Energies à payer	33 643
Achats à payer	4 406
Achats centrale à payer	284 540
Entretien à payer	80 042
Maintenance à payer	640
Catalogues à payer	45 000
Téléphone à payer	874
Affranchissement à payer	422
Cotisations à payer	298 396
Formations a payer	98
Honoraires à payer	44 108
Publicité à payer	91 728
Déplacement à payer	187
Droits d auteur à payer	1 705
Int. bancaires courus à payer	15 895
Associés - intérêts courus	7 516
Dette prov. congés payés	299 983
Dette prov. primes	375 843
Dette prov. participation salariés	1 409 787
Charges sociales - charges à payer	162 100
C3s et tascom a payer	213 258
Agefiph a payer	31 500
Charges sociales sur congés payés	95 995
Forfait social à payer	281 957
Cfe et cvae à payer	102 390
Taxe fonciere a payer	4 296
Taxe vehicule ste a payer	2 875
Taxes publicité à payer	5 248
Participation construction à payer	47 692
Frais de notaire à payer	50 346
Total	3 992 470

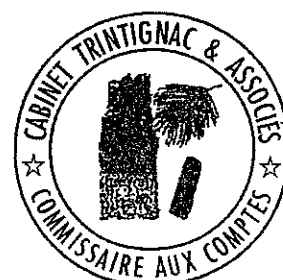
Comptes de régularisation



Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Achats constate d avance	976		
Entretien d avance	776		
Location immobiliere d avance	8 814		
Locations matériel d avance	10 178		
Maintenance d avance	26 027		
Assurances d avance	10 119		
Honoraires d avance	2 597		
Publicité d avance	6 532		
Cotisations d avance	2 624		
Form. pro & taxe d appr. d avance	8 258		
Taxe foncière d avance	35 058		
Medecine du travail d avance	4 664		
Maintenance informatique d avance	2 539		
Total	119 162		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 125 773		5 125 773
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	90 378 136		90 378 136
Produits des activités annexes	2 276 959		2 276 959
TOTAL	97 780 868		97 780 868

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

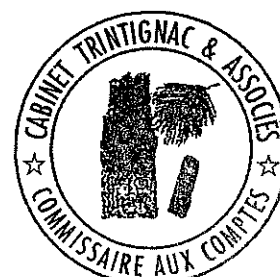
Montant compris dans les charges financières : 7 516 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Majoration Urssaf	10 472	
Dégrèvements TF/CFE & honor.	10 755	57 328
Amortissements dérogatoires	89 666	3 408
Provisions litiges prudhommaux	47 152	24 137
Annulation avoirs & acomptes antér.		3 738
Ecart de caisse / rgt	3 032	657
TOTAL	161 077	89 268



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	7 886 354	2 142 103	5 744 251
+ Résultat exceptionnel	-71 809	-17 174	-54 635
- Participations des salariés	1 409 787	361 993	1 047 794
Résultat comptable	6 404 758	1 762 936	4 641 822
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 208 215 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	2 549 341
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	2 549 341
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	1 763 624
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 763 624
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	208 215
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2018, la société SAS GREZDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS JAMS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 277 personnes dont 1 apprenti et 7 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	252	
Ouvriers	3	
Total	277	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : JAMS

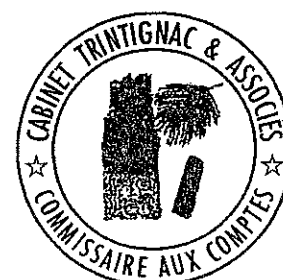
Forme : SAS

SIREN : 842602757

Au capital de : 10 000 euro

Adresse du siège social :

5, avenue Benoît Launay 69290 GREZIEU-LA-VARENNE



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautionnement lié au parrainage</i>	6 047 637
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	19 137
Avals et cautions	6 066 774
Engagements en matière de pensions	231 229
Engagements de crédit-bail mobilier	117 529
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	6 415 532
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			122 090		122 090
Cumul exercices antérieurs			1 560		1 560
Dotations de l'exercice			29 048		29 048
Amortissements			30 608		30 608
Cumul exercices antérieurs			1 379		1 379
Exercice			26 025		26 025
Redevances payées			27 404		27 404
A un an au plus			25 521		25 521
A plus d'un an et cinq ans au plus			18 042		18 042
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			43 563		43 563
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			73 966		73 966
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			73 966		73 966
Montant pris en charge dans l'exercice			26 025		26 025

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 231 229 euro

